



## Notre HISTOIRE

Au début des années 1990, face à la situation des malades du sida, des associations se mobilisent et créent un dispositif d'hébergements temporaires adapté aux besoins d'un public en grande difficulté. La Fédération Nationale d'Hébergements VIH (FNH-VIH) est créée en 1998 par 25 associations gestionnaires d'hébergements pour les personnes atteintes du VIH. La loi rénovant l'action sociale et médico-sociale du 2 janvier 2002 ouvre les appartements de coordination thérapeutique à toutes les pathologies. En 2016 la FNH-VIH deviendra la Fédération Santé Habitat pour répondre aux besoins d'accompagnement, d'hébergement et de logement de toutes les personnes malades.

## La gouvernance ASSOCIATIVE

La Fédération Santé Habitat est administrée par un Conseil d'Administration, constitué de **13 membres**, représentant des structures adhérentes à la Fédération, élus en **Assemblée générale, pour un mandat de 3 ans**. Ce Conseil se réunit tous les 3 mois.

Le **Bureau**, constitué du **Président** et de **2 Vice-Présidents**, d'un **Trésorier** et d'un **Trésorier adjoint**, d'un **Secrétaire** et d'un **Secrétaire Adjoint**, élus parmi et par les membres du CA, se réunit tous les 3 mois.

## Notre ÉQUIPE

Une équipe salariée, constituée de professionnels

- Délégué national,
- Chargés de missions,
- Assistante de direction,
- Comptable

à l'écoute des besoins des adhérents.

Notre équipe travaille, en étroite collaboration avec les administrateurs, à la réalisation du projet fédéral de la Fédération.

## Une représentativité nationale

En 2019, la Fédération rassemble plus de quatre-vingt associations gestionnaires d'hébergements (ACT, LAM, LHSS, appartements Relais, dispositifs expérimentaux...) dédiés à l'accompagnement des personnes malades (cancer, maladie cardio-vasculaire, hépatite, troubles psychiques, ...) et en situation d'exclusion sociale.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT), les Lits d'Accueils Médicalisés (LAM) et les Lits Haltes Soins Santé (LHSS) accompagnent des personnes malades en situation de grande précarité. La mission des équipes pluridisciplinaires de ces dispositifs médico-sociaux est d'accompagner les publics en difficultés spécifiques (pathologies, précarité, isolement, addiction, ...) vers un retour aux soins, aux droits et à leur autonomie sociale. La Fédération a une représentation nationale organisée en 10 coordinations régionales.



# Nos Valeurs

## Respect de la démocratie et de la diversité

Quelle que soit sa taille, chaque adhérent a la même capacité d'expression et de décision, en fonction de son engagement sur le principe coopératif :

**UN ADHÉRENT = UNE VOIX**

## Expression et participation de tous

Nous mettons tout en œuvre pour faire de la participation et l'expression des personnes accompagnées, un objectif prioritaire des adhérents, des équipes et des instances de la Fédération.

## Humanisme et Solidarité

Nous affirmons et revendiquons la primauté de l'humain sur l'économique, et la volonté de solidarité envers les personnes les plus vulnérables, du fait de la maladie et de la précarité, dans la recherche d'une gestion en synergie avec les politiques publiques.

## Qualité et efficacité

Nous nous engageons à promouvoir la qualité et l'efficacité des interventions, par des démarches d'évaluation continue :

- > Dans le respect des personnes accueillies et de leurs choix de vie.
- > Dans une recherche co-construite de réponses aux besoins des personnes accueillies, des professionnels et des territoires.
- > Dans une coopération constructive avec les pouvoirs publics.

# Nos MISSIONS

## ACCOMPAGNEMENT

Soutenir les adhérents au plus près de leurs besoins ainsi que dans l'évolution des pratiques.

## ÉVOLUTION

Participer activement à l'élaboration, la construction et l'évolution des politiques publiques qui entrent dans notre champ d'activité.

## ACTION

Etre un acteur majeur de la réduction des inégalités sociales de santé.

**La Fédération a pour mission d'initier un réseau d'informations**, de réflexions et de formations; d'être un interlocuteur des pouvoirs publics; de pérenniser les formes d'hébergements et leur donner les moyens de s'adapter à l'évolution des pathologies et des besoins médico-sociaux.

**Chaque année**, notre Fédération organise un Colloque, occasion de rencontres axées sur la réflexion et l'échange d'expériences autour des problématiques qui nous interpellent dans nos missions.

**Une fois par an**, elle organise une Journée Nationale des Résidents dont l'objectif est de faire émerger des idées nouvelles, des projets pour développer la participation des usagers dans la vie des établissements et services.

**Depuis 2012**, la Fédération propose des formations répondant à l'une de ses principales missions qui est d'accompagner et de soutenir les associations adhérentes par des programmes de formations visant l'amélioration continue des pratiques en établissements, le management et le pilotage des établissements.

# Axes Stratégiques



## Défendre

le modèle associatif dans la gestion des dispositifs fédérés.



## Promouvoir

et soutenir la place et la participation des personnes au sein de la Fédération et des structures qui les accueillent et les accompagnent.



## Développer

l'ancrage territorial du réseau.



## Intégrer

progressivement la recherche et l'observation au cœur des pratiques des adhérents et du fonctionnement de la Fédération.



## Renforcer

les actions socles de la Fédération, notamment l'Éducation Thérapeutique du Patient, la Formation, le Conseil et l'Accompagnement des structures dans leur questionnement au quotidien.



## Affirmer

la pertinence et développer le modèle des appartements de coordination thérapeutique.

Les axes stratégiques ont été structurés dans le projet fédéral adopté à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire de la Fédération le 23 juin 2015.

## CONTACTEZ-NOUS



<http://www.sante-habitat.org>



Tél : 01 48 05 55 54

Fédération Santé Habitat  
6 rue du chemin vert - 75011 Paris